

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-6722 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

SOC TRANSPORTS PETROLIERS PAR PIPELINE

N° SIREN : 572086213

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

FLUIDES EN ECOULEMENT / DEBITMETRIE LIQUIDE
*FLUID FLOW / LIQUID FLOW MEASUREMENT*réalisées par / *performed by :*

TRAPIL-Station d'Etalonnage des Compteurs
4 ROUTE DU BASSIN NUMERO 6
92230 GENNEVILLIERS

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **04/09/2023**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/10/2025**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

Stéphane BOIVIN

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-6722 Rév 5.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-6722 [Rév 5](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-6722 rév. 6

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

TRAPIL-Station d'Etalonnage des Compteurs
4 ROUTE DU BASSIN NUMERO 6
92230 GENNEVILLIERS

Dans son unité :

- **Laboratoire de Débitmétrie Liquide**

Elle porte sur : voir pages suivante

Le laboratoire est accrédité en portée fixe

Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

FLUIDES EN ECOULEMENT / DEBITMETRIE LIQUIDE / MESURAGE VOLUMIQUE						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Débitmètre ou compteur $50 \leq DN \leq 400$ mm	Volume dynamique ⁽¹⁾	$10 < Q < 2500$ m ³ /h	$3,8 \times 10^{-4} \times V_m$	Méthode interne DMI/PP/004	<u>Liquides d'étalonnage</u> : Eau industrielle Comparaison entre le volume indiqué par le compteur et un volume de référence à l'aide d'un tube étalon	En laboratoire
		<u>Plage de température</u> : $5 \text{ °C} \leq T \leq 35 \text{ °C}$	$4,3 \times 10^{-4} \times V_m$		<u>Liquides d'étalonnage</u> : Produits Pétroliers Raffinés Comparaison entre le volume indiqué par le compteur et un volume de référence à l'aide d'un tube étalon	
		<u>Plage de Pression relative</u> : $0,0 \leq P_r \leq 1.2$ MPa	$4,3 \times 10^{-4} \times V_m$		<u>Liquides d'étalonnage</u> : Bruts/Huile Comparaison entre le volume indiqué par le compteur et un volume de référence à l'aide d'un tube étalon	

⁽¹⁾ Etalonnage sur des appareils de mesure à sortie fréquence

Q est une indication du débit exprimé en m³/h.

V_m est le volume de liquide ayant traversé le mesureur exprimé en unité du Système International.

DN est le Diamètre Nominal de l'objet soumis à étalonnage en mm.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

FLUIDES EN ECOULEMENT / DEBITMETRIE LIQUIDE / MESURAGE MASSIQUE						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Débitmètre ou Compteur $50 \leq DN \leq 400$ mm	Masse dynamique ⁽¹⁾	$7 \leq Q \leq 2500$ t/h	$1.0 \times 10^{-3} \times M_m$	Méthode interne DMI/PP/004	<u>Liquides d'étalonnage</u> : Eau industrielle Comparaison entre la masse indiquée par le compteur et la masse de référence d'un tube étalon	En laboratoire
		<u>Plage de température</u> : $5^\circ \text{C} \leq T \leq 35^\circ \text{C}$	$1.0 \times 10^{-3} \times M_m$		<u>Liquides d'étalonnage</u> : Produits Pétroliers Raffinés Comparaison entre la masse indiquée par le compteur et la masse de référence d'un tube étalon	
		<u>Plage de Pression relative</u> : $0,0 \leq P_r \leq 1.2$ MPa	$1.0 \times 10^{-3} \times M_m$		<u>Liquides d'étalonnage</u> : Bruts/Huile Comparaison entre la masse indiquée par le compteur et la masse de référence d'un tube étalon	

⁽¹⁾ Etalonnage sur des appareils de mesure à sortie fréquence

Q est une indication du débit exprimé en t/h.

M_m est la masse de liquide ayant traversé le mesureur exprimé en unité du Système International.

DN est le Diamètre Nominal de l'objet soumis à étalonnage en mm.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **04/09/2023** Date de fin de validité : **31/10/2025**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-6722 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr